



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 1996

DELIBERATION N° 96/11/116

OBJET : L'Espace Jeunesse
Fixation des tarifs séjours, mini-séjours et week-end

Le Conseil Municipal,

VU, l'avis de la commission des Sports, Loisirs, Jeunesse

Considérant que l'Espace Jeunesse « La Clef de Si » est aujourd'hui géré par le Service Municipal Sports, Loisirs, Jeunesse.

Le Rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré,

A la majorité des voix (4 abstentions : Mme QUAINQUARD, Mr PICARD, Mme GREMILLON, Mr GAUTHIER)

DECIDE de fixer les différents tarifs des séjours, mini-séjours et week-end comme indiqués en annexe.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

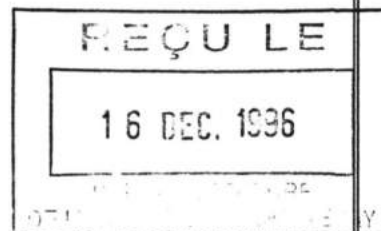
Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 16.12.1996 et de la publication le 13.12.1996

Le Maire



Pour extrait conforme
Le Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN



ANNEXE

Tarifs des séjours, mini-séjours, week-end

-Un week-end à Bordeaux	3 jours	350 Frs
-Un week-end au Tréport	3 jours	350 Frs
-Un mini-séjour à Londres	5 jours	1 200 Frs
-Un mini-séjour à Center Parc	5 jours	700 Frs
-Un séjour à la montagne	6 jours	2 400 Frs
		1 500 Frs *
-Un séjour à la mer	8 jours	1 500 Frs

* tarif dévolu aux jeunes défavorisés

